

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : **Créer un élevage de poudeuses bio en limitant les investissements et pour vendre en chaîne courte**

N° VIVEA : R075/2020/3672 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :



Les jeudis 1^{er} et 8 octobre 2020

Créer un élevage de poudeuses bio en limitant les investissements et pour vendre en chaîne courte



OBJECTIF

Se former à la mise en place d'un atelier poules poudeuses bio. Seront détaillés tous les sujets réglementaires (cahier des charges AB, réglementation sanitaire générale, ...), les techniques de production et les enjeux sur le choix de la commercialisation.

PRÉ-REQUIS : Aucun

VALIDATION DE LA FORMATION : Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

DURÉE : 14 H

PROGRAMME

- Les anomalies élevages de poules poudeuses et leurs causes
 - Description et interprétation des symptômes observés au regard du milieu d'élevage.
 - Observation des organes internes et explications des anomalies et lien avec l'environnement des oiseaux. (Autopsie de poules, apportées par les stagiaires)
 - Evaluation de la qualité de l'œuf par son aspect extérieur et en comprendre les origines.
- Aménagement des bâtiments et du parcours :
 - Fournir un air de qualité à partir d'une litière saine et d'une densité maîtrisée
 - Importance de la lumière dans le comportement des oiseaux
 - Intérêts des parcours nourriciers et protecteurs sur le statut sanitaire et les performances (indices de consommation, ...)
- Réglementations sanitaires, cahier des charges bio et rentabilité de l'atelier : pratiques d'élevage et outils de suivis
 - Les outils de suivis : carnet d'élevage, calcul des coûts de production, ...
 - Achats de poussins ou de poulettes ?
 - Les réformes Qui ? Que ? Quoi ?
 - Autonomie alimentaire sur l'atelier oui mais à quel prix ?
 - Mutilations
 - Prophylaxie
- Commercialisation et les besoins réglementaires associés
 - Les différents débouchés
 - Le Centre d'Emballage d'Œuf, quand est-il nécessaire et quels outils

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : exposés en salle et échange avec les intervenants, visites d'ateliers poudeuses et de centre de conditionnement, autopsie de poules.

INTERVENANTS :

Aurélien LELIEVRE, vétérinaire avicole

Nicolas PETIT, éleveur de volailles en bio (la Ferme en coton) et formateur pour Association Française Agroforesterie

Fabrice ROCHE, conseiller technique élevage et répondant monogastriques - BIO NA

RESPONSABLE ET FORMATEUR DU STAGE : ROCHE Fabrice – 06 62 49 05 29 –

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com

INSCRIPTION

• par mail auprès de Rémi :
r.marivin19-
87@bionouvelleaquitaine.com

Avant 27 septembre 2020

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION
DES STAGIAIRES EN 2019 EST
DE 88,7%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Tarifs : Cf. grille tarifaire ci-dessus

Lieu : La Bachellerie 24210 limite 19
St Mesmin 24270 limite 87

Horaires : 09h30-13h00 et
14h00-17h30

Durée : 14 heures

Repas : Restaurant, à la charge du
stagiaire

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 10 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis demandé pour suivre cette formation



Créer un élevage de poules bio en
limitant les investissements pour vendre
en chaîne courte



Les jeudis
1^{er} et 8 octobre 2020

DURÉE : 14 HEURES

